L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 FEVRIER 1842.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

REFORME FINANCIERE DE L'ETAT.

Nous devons, il faut payer; les dépenses excèdent les recettes; il faut, ou les réduire à ce niveau ou trouver un moyen d'augmenter les recettes. Le but, comme on voit, consiste à nous libérer d'abord, et ensuite à mettre en équilibre nos recettes et nos dépenses: ainsi le veulent la sagesse et l'honnêteté qui ne sont point autres pour les gouvernemens, autres pour les individus. Mais d'accord sur le but, on peut différer sur les moyens de l'atteindre. Faut-il, par exemple, réduire les recettes au niveau des dépenses y compris l'intérêt et le remboursement de la dette? Faut-il, sans rien changer aux dépenses, augmenter les recettes au moyen de nouvelles taxes? Faut-il enfin prendre un moyen mixte, consistant à diminuer un peu les dépenses et à augmenter un peu les recettes afin d'arriver au même but tout en conciliant autant que possible tous les intérêts? Cette dernière opinion semble être la plus sage, c'est celle que recommande le trésorier et c'est aussi celle qui trouvera le plus de partisans dans le public comme dans la Législature.

Toutefois la question, même dégagée des deux hypothèses extrêmes, n'est point d'une solution facile; car le principe posé il reste encore toutes les difficultés de l'application, et ces difficultés sont très *grandes*, très graves. Quelle sera la part qu'on demandera à l'augmentation des taxes? Quelle sera celle qu'on demandera à la diminution des dépenses? Quel rapport y aura-t-il entre ces deux parts? Ce n'est pas tout; car, ces questions résolues, il restera encore à déterminer sur quelle partie des dépenses portera la réduction et sur quels objets portera l'augmentation des taxes?

Il y a, en effet, dans tout budget de dépenses des articles non susceptibles de diminution à moins de vouloir entraver et même désorganiser le service; il y en a d'autres où une diminution, sans être absolument impossible, serait en définitive plus nuisible qu'utile; il y en a d'autres enfin où une diminution ne présenterait aucune difficulté, aucun inconvénient, à ne consulter que l'intérêt général, mais qui cependant deviendrait à peu près impossible par l'influence hostile de quelques puissantes familles intéressées au maintien du *statu quo*.

L'assiette des nouvelles taxes n'est pas non plus facile à déterminer si l'on veut la faire avec convenance et justice. Sur quel objet porteront-elles? comment? et dans quelle proportion? Il est certainement beaucoup plus facile de poser ces questions que de les résoudre.

Notre intention n'est point d'entrer dans l'examen détaillé des divers *bills* relatifs à notre réforme financière, tâche immense qui serait probablement au-dessus de nos forces. Nous avons seulement voulu faire comprendre la haute importance du sujet et les innombrables difficultés qu'il présente, afin d'engager nos législateurs à lui accorder toute l'attention qu'il mérite.

Cependant il y a dans le bill intitulé "Acte pour augmenter le revenu de l'Etat," deux dispositions que nous ne saurions approuver et qui disparaîtront sans doute dans la discussion.

La section 4 porte: "La taxe suivante est par le "présent imposée sur toutes les ventes de propriétés "immobilières, faites de gré-à-gré, à savoir: sur toute "somme n'excédant pas $10,000, un pour cent, et "sur toutes sommes excédant $10,000, un demi pour "cent."

Cette distinction entre les ventes n'excédant pas dix mille piastres, et celles excédant cette somme pour imposer les premières d'un pour cent et les dernières d'un demi pour cent seulement, nous semble souverainement injuste, puisqu'elle consacre un privilège en faveur des riches, au détriment des pauvres. Ainsi, d'après le bill, la taxe sur l'achat d'une propriété de $10,000 serait de $100, tandis que la taxe sur l'achat d'une propriété de $20,000—ne serait que de la même somme de $100. Or, est-il juste que $20,000 ne paient pas plus que $10,000? Ainsi, toujours d'après le bill, la taxe sur l'achat d'une propriété de $16,000 ne serait que de $80, tandis que celle sur l'achat d'une propriété de $10,000 serait de $100. Est-ce là de la justice?

Sans aucun doute on a rédigé cette disposition avec les meilleures intentions, on a pensé que les transactions de dix mille piastres et au dessous étant les plus fréquentes, les plus usuelles, ce seraient celles qui contribueraient le plus à remplir les coffres de l'Etat; et cette supposition n'est pas sans fondement. Mais ce n'est pas une raison pour établir un taux moindre en faveur des transactions importantes. Si vous trouvez le taux d'un pour cent trop élevé abaissez-le à demi pour cent; mais ne faites pas une distinction odieuse entre les petites ventes et les grandes ventes; car le pauvre ne doit pas être, par la loi, plus maltraité que le riche. Si l'on voulait absolument faire une distinction, elle devrait être au contraire en faveur des petits qui contribuent toujours plus aux charges publiques, proportionnellement que les riches.

On objectera peut-être que le bill ne mérite point ces reproches, puisqu'il ne fait que fixer un chiffre au dessous duquel la taxe sera moins forte qu'au-dessous; que les riches peuvent faire de petites affaires et les pauvres de grandes, il n'y a point de distinction injuste. Mais tout cela n'est que spécieux. Les riches font quelquefois de petites affaires, il est vrai, mais les pauvres n'en font jamais de grandes: leurs moyens ne le permettant pas. Ils auront donc à payer sur toutes leurs transactions un pour cent, pendant que les riches n'en paieront que demi dans la majeure partie des cas. Lorsqu'ils feront de petits achats les riches paieront autant que les pauvres, ni plus ni moins; mais, lorsqu'ils feront de grands achats, ils paieront moitié moins que les pauvres. Quant au chiffre, il ne semble être là que pour masquer ce que la mesure a d'injuste et d'aristocratique.

La même section 4 porte: nul écrit n'aura l'effet "de transférer la propriété; même d'une partie à l'au-"tre, si ce n'est du moment où l'enregistrement en au-"ra été fait," c'est-à-dire après la taxe payée. La section 3e contient aussi une disposition analogue.

Or, quelle nécessité y a-t-il de bouleverser les principes du droit à propos d'une mesure fiscale d'une nature transitoire?

NOUVELLE ESCROQUERIE.—Décidément notre pauvre ville est infestée de filous. Hier, il était peut-être midi, M. Martin Soye causait avec quelques-uns de ses amis à la porte de la Bourse, quand il lui vint à l'esprit de leur montrer un portefeuille qui contenait $340 en billets de banque, et cinq doublons mexicains. Il voulait, disait-il, échanger cet or contre du papier. Les offres de ses amis ne lui ayant pas convenu, il referma le portefeuille devant eux, le mit dans la poche de son paletot, et se dirigea, en passant par la Bourse vers la Banque des Citoyens. Au sortir de la rotonde, il chercha son portefeuille pour en retirer les doublons, mais pas de portefeuille. Il se fouilla de la tête aux pieds; il sonda toutes ses poches, mais ce fut en vain. Impossible de palper la moindre peau de maroquin.

Il regarda ses amis avec étonnement; ceux-ci se regardèrent entre eux, et ce ne fut qu'après quelques instans de réflexion qu'ils purent enfin comprendre, que dans le court trajet qu'ils venaient de faire de l'entrée de la Bourse au sortir de la rotonde, l'index et le pouce de quelque industriel s'étaient insinués dans la poche de M. Soye, et l'avaient charitablement débarrassé de près de $400.

Vraiment on a raison de dire que la science fait tous les jours de nouveaux progrès, et la science de la filouterie en particulier.

Encore une fois "gare aux poches."

ENCORE UNE ESCAPADE.—Le commis du steamer *Angora*, s'est enfui hier, emportant avec lui une forte somme en *bank notes*, appartenant au capitaine du steam-boat, ainsi que des valeurs considérables soustraites à plusieurs lettres qu'on lui avait confiées.

ENQUETE.—Le coroner Crusat a été appelé avant hier à examiner le cadavre d'un individu trouvé mort à l'encoignure des rues St. Paul et Nouveau Canal. On n'a pu découvrir quel était son nom, mais l'on pouvait juger facilement par la physionomie de sa figure qu'il avait dû mener une vie dissipée. Il a été rendu un verdict en conséquence.

Arrestation de nouveaux joueurs.—T. C. BROME et JOHN MORSON ont été surpris hier, dans l'une des chambres de l'Arcade de Banks, jouant *gros jeux*, et ont été immédiatement arrêtés par la police de la 2de municipalité.

THEATRE ST. CHARLES.—Le public continue à affluer à St. Charles, et cependant on n'y chante plus d'opéra. Décidément la célèbre comédie de "*London Assurance*," fera la fortune de tous les directeurs de théâtres américains. Nous félicitons en particulier M. Caldwell, d'avoir monté cette pièce avec tout l'éclat et la pompe qui lui conviennent.

—Les Mobiliens ont maintenant grand opéra. Les Séguins, qui nous ont quittés, il y a quelques jours, ont été chanter hier soir la *Norma*, au théâtre de Mobile.

—La *Gazette de Baton Rouge* compte vingt-trois années d'existence: s'il est vrai, comme le dit certain axiôme, que le temps consolide tout, la gazette ne doit pas craindre de *s'en aller*.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance de jeudi 10 février 1842.

Sur motion de M. Farmer, et après dispense des règles, la chambre s'occupe d'une résolution du sénat relative aux titres de certaines terres situées sur la rivière Ouachita. La résolution est lue deux fois et adoptée.

M. Voorhies présente une résolution autorisant un comité d'examiner la bibliothèque publique, et d'en faire un rapport. MM. Voorhies, Boudousquié et Morse sont nommés de ce comité.

M. Morse présente un acte pour pourvoir à la publication des rapports de la Cour Suprême, lequel est renvoyé au comité des finances.

L'Orateur soumet à la chambre une communication des directeurs de la Compagnie du Gaz, laquelle est déposée sur le bureau sujette à l'appel.

Sur motion de M. Spenser, et après dispense des règles, la chambre s'occupe d'une résolution du sénat qui enjoint au Bureau des Travaux Publics de faire nettoyer le lit de la Petite Rivière. Adopté.

L'orateur soumet à la Chambre une communication du Bureau des Travaux Publics, concernant des travaux à exécuter à l'embouchure de la Fausse Rivière, et accompagnée d'un rapport de l'ingénieur d'état. Renvoyés au comité sur les améliorations intérieures.

M. Phillips présente une résolution à l'effet de nommer un comité réuni qui serait chargé de prendre les mesures nécessaires pour la célébration du 22 février. Adopté. MM. Phillips, Harbour, Ellis, Auber et Couvillon sont nommés de la part de la chambre.

La chambre s'occupe du bill (provenant du sénat) dont l'objet est de changer l'époque des séances de la Cour de District de la paroisse Ste. Marie, lequel est renvoyé au comité judiciaire, avec un amendement de M. Winchester.

L'acte qui accorde un congé à M. G. Mahé, gardien du port de la Nouvelle-Orléans, est lu trois fois et adopté.

Plusieurs bills subissent une première lecture.

Ordre du jour.

L'acte qui pourvoit aux produits de la vente des terres publiques est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

L'acte pour incorporer les compagnies de pompiers à la Nouvelle-Orléans, et déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

L'acte amendant l'acte d'incorporation de l'école de médecine, est déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

L'acte qui a pour objet d'accorder le droit d'un writ de *capias ad satisfaciendum*, dans toutes les poursuites en dommages-intérêts, résultant *ex-delicto*, est référé au comité judiciaire.

L'acte pour établir un système uniforme de garder les régistres, etc., est déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

L'acte supplémentaire aux divers actes relatifs aux élections, est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

L'acte pour venir au secours de la paroisse de la Pointe-Coupée, est renvoyé à un comité particulier.

L'acte qui a pour objet de répandre les bienfaits de l'instruction publique, est fixé comme devant être l'ordre spécial du jour, lundi prochain à midi.

L'orateur soumet à la chambre une communication de M. Preston, demandant qu'on lui accorde l'usage de la salle pour un cours sur le magnétisme animal. La demande est rejetée.

L'acte pour amender l'acte qui crée un bureau de travaux publics, est déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

M. Winchester, après dispense, présente, au nom du comité judiciaire, un acte pour amender le Code de Procédure. Après une longue discussion, le bill est déposé sur le bureau, sujet à l'appel de la chambre.

M. Voorhies, du comité des enrôlemens, annonce comme dûment enrôlée la résolution qui a pour objet de faire connaître les *sentimens* de la Législature concernant la conduite tenue par les Mexicains vis-à-vis les individus composant l'expédition de Santa-Fé.

L'Orateur soumet à la chambre une communication des directeurs de l'hôpital de charité. Renvoyée au comité des finances.

M. Voorhies, du comité des enrôlemens, annonce que plusieurs bills et résolutions ont été soumis au gouverneur, pour être par lui sanctionnés.

M. Phillips demande que la chambre s'occupe de la résolution relative à la Cour Suprême de l'Etat. La motion est adoptée, et la résolution est déposée sur le bureau, sujette à l'appel de la Chambre.

Le bill qui a pour objet d'autoriser le trésorier d'Etat à recevoir les bons de l'Etat en payement de certaines taxes, est déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

Sur motion, la Chambre s'ajourne.

Quelques-uns des nègres qui s'étaient récemment évadés de la geôle de la 2de. Municipalité, ont été de nouveau arrêtés.

INTERIEUR.
FLORIDE.

Extrait de la correspondance floridienne du *Savannah Georgian*:

FLORIDE ORIENTALE, 29 janvier.

Le 21 courant, pendant l'absence de Neo-thloch-lamathla de Tampa-Bay, son frère Tiger Tail a tâché de s'évader avec les guerriers Tal'ahassiens qu'il commande. Leur dessein a été heureusement découvert à temps, et la plupart des Indiens ont été repris. Tiger-Tail, trois guerriers et quatre femmes sont parvenus à s'échapper. La femme de Tiger-Tail, et son enfant jeune homme âgé de quinze ans, n'ont pas été aussi heureux. Ils ont été appréhendés au moment où ils se croyaient en sûreté et conduits au quartier. Cela déterminera peut-être l'Indien à revenir se constituer prisonnier.

Aussitôt que l'on se fût aperçu de leur projet, tous les Indiens qui se trouvaient réunis alors à Tampa, au nombre d'environ 340, dont 100 guerriers, ont été transportés à bord de quelques navires mouillés dans la baie. Le 25 courant, le major Plympton, à la tête de quatre-vingts hommes du 2me. d'infanterie, étant tombé sur la trace du fameux chef Halleck Tust-nuggee, est venu lui offrir la bataille près de la source de Hawk-Cruk, torbutaire du lac Dunn, à l'est de St. Johns. Le combat n'a duré que quarante-cinq minutes; il n'y eu qu'un soldat de tué, et deux de blessés. Deux guerriers indiens ont été faits prisonniers.

—La loi du Mississipi dite "*Gallon Law*" vient d'être abrogée.

—Mitchell, le célèbre faussaire, a été admis à fournir caution pour une somme de deux mille dollars.

On parle de placer ailleurs la statue de Washington (faite par Greinough) que l'on avait posée sur un superbe piédestal, au centre même de la rotonde du capitole. Il parait que le lieu a été mal choisi, car la malencontreuse statue s'est attirée bien des critiques, depuis qu'elle trône au capitole.

—Il s'est déclaré, il y a quelques jours, à St. Louis, un incendie, dont les progrès ont été si rapides, que les pompiers n'en ont le dessus qu'après beaucoup de peines et de dangers. On croit généralement que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

NAUFRAGE.—Le navire anglais *Branches*, allant de Liverpool à Savannah, a été jeté par la tempête, le 5 décembre dernier, sur l'une des îles Stadwall. L'équipage et les passagers ont eu le temps de se sauver.

—Toute la récolte de coton de B. F. PORTER, habitant du comté de Tuscaloosa, dans l'Etat de l'Alabama, ainsi que les moulins et autres établissemens, ont été dernièrement consumés par incendie.

—La ville de Sydney a été illuminée au gaz pour la première fois, le 25 du mois de mai 1841. C'est la première ville de l'Australie, et même de toute l'Asie, où pareille innovation ait eu lieu.

Un Baron Américain.— Nous lisons dans la *Gazette de St. Louis*, qu'un citoyen de cette ville vient d'hériter du titre de baron et de biens immenses, sans compter la petite somme ronde de $1,000,000 qu'il doit toucher aux Indes Orientales, *en argent*.

Indemnité Chinoise.—Des $6,000,000 payés par les Chinois aux Anglais pour la rançon de la ville de Canton, $4,000,000 ont été payés par les autorités de la ville, et les deux millions restant ont été fournis par de simples marchands.

Les plus grands propriétaires de biens-fonds résident en Russie, pays qui couvre un cinquième au moins de la surface du globe, et qui possède une étendue de forêts de près de cinq cent millions d'arpens.

Les Russes s'occupent beaucoup de manufactures, depuis quelque temps. Il y a dans la Russie 7000 manufactures, où 412,931 maîtres et ouvriers trouvent de l'occupation. Ces manufactures sont divisées comme suit: 606 sont de laines, 227 de soies, 446 de tissage, 1918 de cuirs, 444 de chandelles, 486 de quincaillerie, et le reste de salpêtre, sucre, potasse, couleurs et tabac. Le commerce intérieur se fait au moyen de foires, telles par exemple, que celles qui se tiennent à Novorogon, où il se débite quelquefois des denrées et marchandises pour une valeur de 8,000,000 de livres sterling. Les autres principales foires se tiennent à Corenuaja, Irbit, Rastow, Kretchensk et Romny, en 1838, il s'est vendu sur ces différens marchés des marchandises pour plus de 2,500,000 livres sterling. Le commerce d'importation de la Russie, s'est élevé en 1838 à un peu moins de 11,000,000 de livres sterling. Les exportations, dans le courant de cette même année se sont élevées à 14,000,000 de livres.

(*Savannah Georgian.*)

VARIÉTÉS.

LE SOLDAT DE NANTERRE.

Dans une matinée d'automne de l'année 1803, au milieu des bois qui entourent le parc de la Malmaison, Bonaparte, suivi d'un seul aide-de-camp, se promenait en causant avec Népomucène Lemercier, qui, la veille, avait lu une tragédie à la naissante cour consulaire, assemblage hétérogène de guerriers républicains et de grands seigneurs d'autrefois, où les uns venaient perdre leur rudesse et les autres donner des leçons d'étiquette. Bonaparte redoutait les lettres plus qu'il ne les aimait; cependant il sentait combien elles sont indispensables à l'éclat du trône; il les appelait donc près de lui, mais il prétendait les soumettre aussi à son absolutisme. Dénué d'instruction, l'instinct du génie lui révélait assez sûrement les beautés et surtout les défauts d'un ouvrage. Il aimait la discussion littéraire, et quelquefois les auteurs n'y perdaient rien. Tout en devisant, les deux promeneurs passèrent insensiblement de la tragédie à la politique; la conversation s'échauffait. L'un ne cédait rien à l'autre, le guerrier et le poète traitaient de puissance à puissance.

—Vous êtes tout Romain, Lemercier, disait le héros au philosophe; mais il faut apprécier les choses selon son siècle.

—Oui, répondit l'auteur de la *Panhypocrisiade*; mais la science d'un gouvernement est de diriger son siècle et de ne pas contraindre sa direction; le chef d'un état ne doit faire ni plus ni moins que n'exige la société, et quand elle s'ouvre une route nouvelle, il doit y marcher à sa tête; c'est pour lui une cause de salut et un acte de probité; la probité est non moins indispensable au chef qui peut tout, qu'au moindre citoyen; le meilleur gouvernement est le plus juste; il est aussi le plus durable.

—En ce cas, répliqua le consul en prenant avec vivacité une prise de tabac, je ne crains rien pour le mien, car j'aime avant tout l'équité et je ne fais que ce que désire la nation; elle sent qu'elle s'est trop avancée, elle redemande quelque chose au passé pour améliorer son avenir. Dans un terrain aussi mouvant que le nôtre, il faut rebâtir sur les vieux fondemens.

Le poète ne répondit rien, mais un sourire malin erra sur ses lèvres et il lança au grand capitaine un regard plus expressif qu'un long discours. La querelle qui éclata un peu plus tard entre les deux personnages, à propos du refus de serment exigé alors des membres de la Légion-d'Honneur, aurait pu s'enflammer dans cet entretien, si le consul, qui cherchait à le rompre, n'eût aperçu un ancien militaire cheminant à travers le bois.

—Qui es tu? lui cria-t-il à quelques pas de distance.

Le soldat s'arrête, reconnait son général, et, immobile, la main relevée sur l'oreille, répond:

—Un de vos anciens soldats d'Egypte, citoyen consul.

—Oui, je te reconnais; tu as servi dans mes guides, tu étais près de moi à Saint-Jean-d'Acre.

—La preuve, général, dit le soldat en montrant la profonde cicatrice qui brille sur sa mâle figure.

—Oui, tu te nommes Triaire; c'est toi qui le premier planta le drapeau français au sommet du rempart.

—C'est vrai, général, et je roulai avec un pan de muraille dans les fossés, où je serais encore si vous-même ne m'en aviez fait retirer.

—Tu as la mémoire excellente.

—Ah! dam! et je me souviens aussi que le jour même vous me fîtes donner un sabre d'honneur, et sans compter une petite pension de trois cents francs à mon retour en France.

—Que fais-tu? où demeures tu?

—Je suis marié, général, et je demeure à Nanterre, pays de ma femme; elle m'a apporté du bien, cinq quartiers de terre, assez bonne la terre, puis une petite maison et une vache, ne vous en déplaise. Avec tout cela et ce que je tiens de vous, mon général, je vis content, sans oublier le passé, nos batailles, nos canons et tout le train; j'y pense tous les jours.

Le consul sourit, puis lui dit d'un ton grave:

"Tu est riche en effet, tu es trop riche, mon brave, et tu es heureux cependant....Où vas-tu maintenant.

—A Versailles, pour toucher ma pension, échue hier.

—Le consul demanda à son aide-de-camp un crayon et un peu de papier, sur lequel il écrivit quelques lignes.

—Sais-tu lire? demanda-t-il à Triaire.

—Eh! pardieu! excusez, mon général; si j'avais su lire, un peu écrire seulement, j'aurais fait mon chemin comme tant d'autres; je serais peut-être....du moins j'aurais été sergent. Oh! que c'est malheureux de ne pas savoir lire; mon père me disait toujours que....

—Tiens! reprit le consul en l'interrompant, tu remettras ce papier de ma part au payeur-général de Versailles. Adieu, mon brave, nous nous reverrons.

Et il congédia le vieux soldat. Puis, s'adressant à ses compagnons de promenade:

—Ce brave soldat se croyait encore à une fête en rappelant ses périls; la joie brillait dans ses yeux. Il ne faut que savoir s'y prendre, on fait des hommes tout ce qu'on veut.

—C'est vrai, répliqua Lemercier avec son sourire fin et son coup d'œil pénétrant; la grande difficulté, citoyen premier consul, est de commander à soi-même.

A ces mots ils rentrèrent dans le parc.

Le soldat d'Egypte, enchanté de la rencontre de son héros, chemine d'abord fort joyeux: mais l'ignorance et la défiance ne se séparent guère; l'homme qui ne peut voir les choses que sous une face les juge presque toujours mal. Triaire éprouve un vif désir de connaître ce qu'expriment les lignes que le consul a tracées sur le papier qu'il tourne et retourne vainement. Enfin, l'inquiète curiosité du vieux soldat s'augmente sans cesse, et il s'entretient avec lui-même.

—Le consul, à qui j'ai raconté franchement tout ce qui m'est arrivé d'heureux, m'a dit: "Tu es riche, trop riche, mon brave;" puis, il a dit cela. Peut-être a-t-il tracé sur ce petit méchant bout de papier l'ordre de retrancher une partie de ma pension pour la donner à un autre moins à son aise que moi; ça se pourrait; en me quittant, ou plutôt en me montrant mon chemin comme s'il m'avait dit: "File!" il faisait une certaine mine renfrognée, il regardait de travers ou moi ou ce petit pékin qui était avec lui, car c'était un pékin; il n'avait point d'uniforme; enfin il en voulait à un de nous deux. Morbleu! que c'est embêtant de ne savoir pas lire! ça me tracasse trop, faut que je sache ce qu'il y a là-dessus. Si ce bûcheron que je vois au coin de l'allée savait déchiffrer ce papier; ça n'est pas défendu, ce billet est ouvert, et il n'y est question que de moi, ça me regarde, je peux le faire lire sans manquer à la consigne.

Malheureusement le bucheron n'était pas plus savant que le guerrier. L'incertitude devenait un véritable tourment pour Triaire.

—Maudit papier, s'écria-t-il, je te brulerais volontiers pour allumer ma pipe; mais, peste! il faut le porter au payeur, et quand ce maudit papier contiendrait l'ordre de me faire fusiller, je le remettrais encore à son adresse.

Et le pauvre soldat, tout en songeant, bougonnant, raisonnant, marchait à pas redoublé vers Versailles. A la descente de la colline du Chenay, il rencontre un porte-balle.

—Vous savez lire, vous, lui dit brusquement Triaire, votre état vous y oblige, lisez-moi ce papier.

Le porte-balle, surpris, prend le billet et le retourne dans tous les sens.

—Lisez donc! lui dit le soldat avec impatience.

—C'est au crayon qu'on a écrit là-de sus.

—Eh bien! au crayon, lisez toujours.

—Ah! que je lise mon ancien; quelle chienne d'écriture: c'est un chat qui a griffonné ce papier.

Triaire le lui arrache des mains avec fureur.

—Un chat, pékin! si toi et cent mille autres comme toi tombaient sous sa griffe, tu verrais ce que c'est que le chat.

—Ma foi, dit le passant, ce n'en est pas moins un ignorant qui a bon besoin d'aller à l'école.

—A l'école! ah! c'est justement lui qui y mène les autres, et Dieu sait comme il les étrille. Passe ton chemin, il est temps. Vive le consul et Saint-Jean-d'Acre!

Le porte-balle ne se fit pas répéter deux fois l'avis, et il fut très persuadé que le vieux soldat s'était échappé de Charenton. Triaire avait en effet la tête bouleversée; l'entrevue avec son chef, la joie, la crainte, l'incertitude, le mettaient en fièvre; cependant il fut assez maître de lui pour faire ce raisonnement:

—Si ce papier contient un ordre de réduction, il sera toujours temps de le remettre après le paiement; le consul ne m'a pas commandé de le présenter avant; recevons comme par le passé; après, nous verrons.

Triaire arrive au bureau et reçoit; puis il présente au payeur le papier fatal de la part du premier consul, qu'il vient de quitter, ajoute-t-il, dans les bois de Malmaison. Le payeur prend le billet, le parcourt attentivement, se tourne vers Triaire, le prie de s'asseoir et lui présente une chaise avec un empressement presque respectueux. Il sort et rentre sans retard; quoique l'écriture de Bonaparte fût en effet presque illisible, le payeur avait parfaitement déchiffré l'ordre de compter à Triaire cinq cents francs, qu'il lui présenta avec une civilité fort rare chez les hommes d'argent et de bureau.

—Bon, s'écria le soldat d'Egypte en rayonnant de joie, le petit caporal fait toujours bien les choses. Il m'a dit: "Nous nous reverrons", je ne manquerai pas au rendez-vous.

Il courut le lendemain à la Malmaison, où il obtint la permission de remercier son illustre protecteur, qui depuis ne cessa de le combler de bienfaits.

Ce brave Triaire, qui a fait partie de l'armée du Rhin sous Kellermann, qui a combattu devant les Pyramides, en Italie, en Portugal, vit encore à Nanterre sous le toit que lui donna sa femme, cachant sous la blouse du laboureur ses deux décorations si noblement acquises. Il cultive les cinq quartiers de terre dont il vanta la fécondité au premier consul. Il est heureux, mais ses yeux presque éteints se mouillent encore de pleurs lorsqu'il raconte la générosité et les victoires de son héros.

Triaire est entouré du respect de tous les habitans de Nanterre. Point de cérémonie publique où ce brave ne soit invité: on se plait à le voir briller au milieu d'une population qui trouve en lui un débris vivant de notre époque de gloire, que vingt-cinq années à peine séparent de nous, mais que tant de malheurs semblent éloigner de plus d'un siècle. Triaire se refuse aux honneurs qu'on veut lui rendre, il fuit la foule et se cache. Cependant, il y a quatre ans environ, il traversait le village de Nanterre à la tête d'un cortège formé autour d'une jeune fille remarquable par sa grâce et sa décence. Vêtue de blanc, le front voilé, elle marchait vers le temple, où, la couronne de roses à la main, l'attendait le pasteur du lieu, pour lui remettre le prix flatteur que la commune décerne à la plus sage. Cette rosière était la fille de brave Triaire; après avoir reçu toutes les distinctions du courage, ce guerrier semblait heureux et fier de voir sa fille obtenir la récompense de la vertu. Chaque mère la montrait à son fils, et l'on s'entretenait de sa vie exemplaire, employée dès l'enfance à servir, à soulager son vénérable père; on racontait que le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, instruit de sa pitié filiale et de sa précoce intelligence, lui avait envoyé une admission gratuite à la maison royale de Saint Denis, et l'on admirait comment la jeune Triaire avait obstinément refusé cette faveur méritée en disant:

—Je serais heureuse de m'instruire; mais mon père a besoin de moi, je ne veux apprendre à travailler que pour le servir.

DE PONGERVILLE,
De l'Académie Française.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Navire Meridian, Pescud, Anvers, — R Groning & co
Barque Lelius, Gildechrist, Ca lz, — L H Gale
Levant, Hull, Havane, — Alexander & Hyams
Brick Susan, Jewitt, Havane, — W H Parks
Goel. Melissa, Varnum, Mobile

ARRIVES.

Bateau de remorque Swan, Limbert, des Passes.
Bateau de remorque Prairie, Davis, des Passes.
Bateau de remorque Lion, des Passes. Il annonce en bas du fleuve, la barque Clementine, de Brême; 1 tre Talma, Cayol, de Bordeaux, et deux autres navires
Ezra Haber, Wright, de Liverpool.
Navire Mountaineer, Stickney, de Londres via Mobile.
Brick Renovation, Pringle, de St. Thomas.
Goel. Robt. Center, Shepherd, Attakapas.
Goel. Tarry Not, McIntyre, Grand Caillou.
Goelette de guerre texienne San Antonio, de Galveston.
Navire à vapeur Monmouth, Swift, Mobile.
Steamer Patrick Henry, Dorsey, St. Martinville.
" Clipper, Bessy, Bayou Sara.
" Gen. Leavenworth, Nelso, St. Louis.
" Luda, Clark, Bayou Sara.
" Ambassador, Brenham, Vicksburg.
" Gen Harrison, Batchelder, Lafourche.
" Denizen, Kercheval, St. Louis.
" Osceola, Pease, Columbia.
" Teche, Gordon, des Opelousas.

DERNIERES DATES.

New York	jan 28	Londres	jan 3
Boston	jan 27	Liverpool	jan 4
Philadelphie	jan 29	Paris	jan 2
Washington	jan 29	Havre	jan 1
Baltimore	jan 29	Bordeaux	déc 26
Charleston	fev 2	Madrid	déc 20
Vera-Cruz	jan 14	Cadix	déc 16
Tampico	jan 26	Havane	fev 3
Mexico	jan 15	Houston	fev 4

SALLE ST. LOUIS.
Anniversaire de la naissance de Washington,
22 FEVRIER 1842.

UNE souscription est ouverte pour un bal qui aura lieu le 22 février, jour anniversaire de la naissance de Washington.

On trouvera la liste déposée au Café de la Bourse, à l'Hôtel St. Charles, à la Bourse des Marchands &c.

Chaque souscripteur payera dix piastres et recevra des billets pour sa famille.

Ceux des souscripteurs qui n'auront point de dame à accompagner payeront $5.

Un comité sera nommé pour s'enquérir de l'admission des dames. fev10—11,12i6,18

COLLECTION DE TABLEAUX.

UNE splendide et extraordinaire collection de tableaux des plus anciens maîtres des écoles italiennes, françaises et flamandes, à vendre à des prix modérés au No. 84, rue de Chartres.
Entrée gratis.—90 — 10 fev.

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.
Messieurs.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

BILL SUR LES BANQUES,
[EN FRANÇAIS,]
Tel qu'il a été adopté par la Législature de la Louisiane,

A vendre au bureau de lecture de CURNS, attenant à la Poste, au Merchant's Exchange, et à l'ABEILLE.
10 f — Prix: 25 cents.

Nous sommes invités à appeler l'attention des marchands sur une vente de deux cargaisons de café de Rio qui aura lieu aujourd'hui à midi.

La vente commencera par la cargaison du brick Mary, aux magasins de M. Hall, Bein & Clapp, rue Tchoupitoulas, près la rue Poydras, et se terminera par la vente de la cargaison du navire Lehigh, qui aura lieu aux magasins No. 10, Bank place.

ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.
INSTRUCTION.—SYSTEME ORALE.

J. S. DE PALOS, professeur de langues, informe respectueusement les dames et messieurs de cette communauté qu'il enseignera les langues anglaise et espagnole, correctement et avec une méthode simple et aisée. Par le *système orale*, l'élève apprend à parler couramment la langue anglaise avec une prononciation correcte, sans étudier la grammaire et sans l'usage d'aucun livre. J. S. P. a enseigné le français dans cette ville par le système orale pendant trois ans, et les succès constants qu'il a obtenus en faisant usage de cette méthode est la meilleure preuve de son efficacité; l'élève peut dans l'espace de quelques mois, lire et écrire grammaticalement la langue et la parler couramment.

Pour ceux qui préféreront étudier la grammaire et y joindre la *méthode pratique orale*, l'instituteur promet de les mettre à même au bout de quatre mois de tenir une conversation sur toute espèce de sujet.

Les classes commenceront aussitôt que le nombre suffisant d'élèves le permettra. Conditions très avantageuses. Pour les classes $6 par mois. J. P. S. peut fournir les meilleures références sur sa capacité, etc. etc.
Bureau rue Bienville. 156. — 11fev—1an

VOLÉ—Landi dernier à la poste, un portefeuille contenant divers papiers et une certaine somme d'argent, parmi ces papiers se trouvent trois billets souscrits à l'ordre de J. N. Depouilly par E. Goudchaux, l'un de $1-6 60, à douze mois de date du 24 janvier dernier; un autre de $196 60 à 18 mois de la même date et l'autre, de $196 60 à 24 mois de la date ci-dessus. Le public est prévenu de ne pas négocier ces billets, le paiement en ayant été arrêté par le propriétaire.
11 fev—3 en 6 j. — ED. GOUDCHAUX.

PERDU—Trois billets datés St. Martinville, 17 janvier 1842, tirés par A. A. Verret à l'ordre de Jos. N. Robert, mais non endossés par ce dernier, savoir:

Un billet de la somme de $ 1500 à 12 mois de date.
Un do do 1500 à 18 do.
Un do do 1299. 9 cts à 24 do.

Le paiement de ces dits billets ayant été arrêté, ils sont déclarés de nulle valeur, le public est prévenu de ne pas les négocier. 11 fev—3

A LOUER—Une maison neuve, située sur le chemin du Bayou, à quatre îlets de la rue Robertson, ayant quatre appartemens, deux cabinets, galerie, &c. Il y a dans la cour une cuisine haute de quatre appartemens, jardin, &c. On la louera $30. S'adresser à W. E. & R. MURPHY,
11 fev — 134, Vieux-Bassin.

A LOUER—Une belle maison neuve avec cuisine, face à la rue du Canal entre les rues Tréme et Marais, la porte à côté de S. Locke, à louer jusqu'au premier janvier prochain à très bas prix. S'adresser à — LYALL & DAVIDSON,
11 fev — 164, Camp

$5 DE RECOMPENSE.
EGARE—Un PONEY gris foncé, âgé de 3 ans, la crinière récemment coupée, marqué des lettres C L & E sur le coté gauche; il avait une selle et une bride espagnoles quand il s'est échappé dans la nuit du 7 courant, entre les rues Carrollton et Lafayette. La personne qui pourra donner des renseignements sur le dit Poney recevra la recompense ci-dessus.
MICHEL WEBER,
11 fev—9 — Encoignure Religieuses et Orange.

ENTRE AUX EPAVES de la Paroisse St. Bernard, Terre aux Bœufs, un cheval américain alezan, ayant les deux pieds de derrière et un devant blancs, le front blanc, et une marque blanche sur le coté. Il est ferré des quatre pieds. Si d'ici à quinze jours ledit cheval n'est pas reclamé, il sera vendu au lieu accoutumé par
1 fev—3 en 15j — V. NUNES, Syndic

GRAINES DE COTON longue soie et Sea Island, garantie de la récolte de 1841—Le soussigné a dernièrement reçu un lot de graines de coton longue soie et Sea Island, qu'il offre à vendre à des prix modérés.
11fev — WM DINN, 11 Commune.

GRAINES POUR FERMIER.
Le soussigné a constamment en mains un grand assortiment de graines de trèfle blanc et rouge, Luzerne, timothy, gazon, patates d'Ecosse, avoine 14 livres par boisseau.
Aussi quatre paires de beaux cochons de Berkshire, âgés de 4 mois.
11 fev — WM. DINN, 11, Commune.

AUX magasins de marchandises sèches.—Un jeune homme âgé de 27 ans, nouvellement arrivé de New York, désire obtenir un emploi permanent ou temporaire de commis à la vente dans un magasin de marchandises sèches en ville. Cette personne a été employée pendant 11 ans dans un magasin de marchandises sèches à New York comme commis à la vente en gros et en détail, il peut donner les meilleures références en ville, sur ses qualités, son caractère et sa probité. Désirant être employé principalement pour connaître la manière dont se traitent les affaires, il se contentera d'une faible rétribution. Pour plus d'information, s'adresser à
11 fev — FOSDICK & BROTH 66, Camp.

AUX PLANTEURS ET AUTRES.
LE soussigné ayant pris des arrangements avec ses meilleurs moulins à scie de la campagne situé à Pearl River Mississipi, est prêt à tout instant à exécuter les ordres qu'il recevra pour des planches de cypre de toutes dimensions et qualités, livrables à tous les endroits sur le fleuve entre la Nouvelle-Orléans et Natchez, le plus promptement possible et à des conditions raisonnables. Les ordres laissés au comptoir de Washington, Jackson & Co. 96, rue de la Commune, seront promptement exécutés.
11 fev—2m. — ANDREW BROWN, agent.

J. G. Schmidt & Co. vs. leurs créanciers.
No. 20,514.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier district judiciaire—Mercredi 9 février 1842—Présent l'honorable Buchanan, juge.

Sur motion de M. Gustavus Schmidt, avocat du syndic des *créanciers* des faillis, et sur enregistrement d'un bilan provisoire de distribution, il est ordonné par la Cour que les créanciers des insolvables et toutes autres personnes y intéressées, de déduire dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas confirmé et homologué conformément à la loi.
Extrait des minutes.
P. LEBLANC,
11 fev—3 en 10j — Depute Greffier.

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs, à vendre par
11fev — J. ROBERT & Co 3 Magasins.

PORC—40 barils en magasin et à vendre par
11 fev — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

SAINDOUX—40 barillets en magasin et à vendre par
11 fev — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

BEURRE—6 barillets, à vendre par
11 fev — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

FARINE de sarrazin—12 1/2 barils, à vendre par
11 fev — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

PLOMB—400 saumons en débarquement du steamer Gal. Leavenworth, à vendre par
11 fev — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

AVOINE—1000 sacs en magasin, à vendre par
M. A. ROBITAILLE,
11 fev — 77, Commerce.

PORC—100 barils nouveau et 50 do M. O. à l'inspection à vendre par — M. A. ROBITAILLE,
11 fev — 77, Commerce

FROMAGE—50 caisses de l'Ouest, à vendre par
M. A. ROBITAILLE,
11 fev — 77, Commerce

BEURRE—100 barillets de l'Ouest, de bonne qualité, à vendre par — CH. BYRNE & co,
11 fev — 160, Tchoupitoulas

FERBLANC—150 caisses légèrement avarié, à vendre bon marché par — LYALL & DAVIDSON,
11 fev — 164, Camp

ARDOISES—200,000 reçues par le Royal William de Cornarvan à vendre en lots au gré des acheteurs par
11 fev — LYALL & DAVIDSON, 161, Camp

CUIVRE pour chaudronniers, convenables pour gouttières, à vendre par — LYALL & DAVIDSON,
11 fev — 161, Camp

BRIQUES—25,000 à vendre en lots au gré des acheteurs, en magasin par — LYALL & DAVIDSON,
11 fev — 161, Camp

SAINDOUX—700 barillets en débarquement du steamer American Eagle et 500 do en bon ordre, à vendre par
11 fev — FERGUSON & REID, 40, Poydras.

TRAITES sur New York, Londres et Paris, à vendre par — 11 fev — O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée.

GARANCE—6 boucauts en magasin, à vendre par
11 fev — O H MIESEGAES, 24, Vieille Levée

CAFE de Java—300 sacs en magasin, à vendre par
O H MIESEGAES,
11 fev — 24, Vieille Levée

BOUTEILLES—500 paniers à madère, à vendre en magasin par — O H MIESEGAES,
11 fev — 24, Vieille Levée

THE impérial, poudre à canon et Young Hyson, en magasin, à vendre par — O A MIESEGAES,
11 fev — 24, Vieille Levée

CORDE de Manille, 300 rouleaux goudronnée, grosseurs assorties, 300 balles étoupes de Russie, 300 rouleaux fil carré; 1000 barillets blanc de plomb Nos. 1 et 2, pure, 100 sacs plomb de chasse, à vendre par
11 fev — O H MIESEGAES, 24, Vieille Levée

LE soussigné a l'honneur de faire connaître à ses amis et au public en général que l'ancien café sous le nom de New-York et Philadelphie, Vieille-Levée entre Dumaine et St. Philippe, étant à présent en sa possession, sera régulièrement ouvert de grand matin à la commodité des marchands de la halle où il servira à toutes heures café, chocolat, thé, et toutes sortes de liqueurs de première qualités; quatre billards gratis au premier à la disposition des amateurs.
10 fev—9 — L. J. VIAL.

2000 Grandes et demi boites sardines, 40 pipes et demi pipes eau de vie de Pellevoisin aîné & Co.
50 balles couvertures françaises de Montpellier.
Vins de Bordeaux, différentes qualités, en grandes et demi bouteilles.
100 paniers Champagne de Lambert et Co.
200 caisses Kirschewaser de la Forêt Noire.
200 demejeannes françaises.
20 caisses anisette de Bordeaux.
Conserves assorties de J. Colin.
A vendre par — BLANCHARD, EIMER & Co.,
10 fev—12 — 24, rue Bienville

TOILE d'Irlande—Un bel assortiment 4/4 en magasin, à vendre par — F DE LIZARDI & co,
10 fev — 52, Bienville

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par
F DE LIZARDI & co,
10 fev — 52, Bienville

BLANC de Plomb et Peinture—Un assortiment de peinture noire, verte et rouge de Venise en barillets de 28 livres chaque; aussi,
150 barillets blanc de plomb supérieur No. 1, en barillets de 28 et 56 livres, à vendre par
10 fev — F DE LIZARDI & co, 52, Bienville

FER BLANC—330 caisses, Pont Pool 1/3 X, à vendre par — F DE LIZARDI & co,
10 fev — 52, Bienville

TOILE et corde d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par — GEO. GREEN & BROTH.
10 f — 82, Gravier

FARINE de sarrazin—50 sacs à vendre par
10 fev — J W ZACHARIE & Co. 33, Poydras

CAFE—400 sacs Rio et Java, à vendre par
J W STANTON & Co.
10 fev — 36, Poydras

THE impérial et poudre à canon, à vendre par
10 fev — J W STANTON & Co. 36, Poydras

CORDAGE de Manille, grosseurs assorties à vendre par
10 fev — J W STANTON & Co. 36, Poydras

SIROP de Batterie—30 barils de choix, pour familles, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par
HALL BEIN & CLAPP,
10 fev — 60, rue Tchoupitoulas.

BIERRE—40 barils convenable pour l'usage des barres, dernièrement reçues, à vendre par
HALL, BEIN & CLAPP,
10 fev — 60, rue Tchoupitoulas.
Les personnes qui désirent acheter cet article peuvent obtenir des échantillons pour le gouter.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 8 février 1842.

UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est convoquée pour avoir lieu à la banque, mardi le 1er. mars prochain, afin de délibérer sur l'acceptation ou le rejet d'un acte de la Législature, intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur, le 5 du courant.
Par ordre de la Direction.
9 fev — FRED. FREY, Caissier.

BANQUE DE CARROLTON.
Nouvelle-Orléans, le 8 février 1842.

CONFORMEMENT à une résolution du bureau de la Direction, les actionnaires de cette institution sont par le présent invités à s'assembler le Vendredi 25 du courant à la Banque à 6 heures P. M. à l'effet d'adopter telles mesures qui seront jugées convenables relativement à la loi récente de cet Etat intitulé "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la ville de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets" approuvé par le Gouverneur le 5 du courant.
Par ordre du bureau de la Direction.
9 fev — JOHN NICHOLSON, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1842.

EN vertu d'une résolution de la direction, les actionnaires de cette Banque sont notifiés d'avoir à faire connaître, par écrit, à la direction, jusqu'au 21 courant, leur adhésion à l'acte intitulé. "Acte pour faire revivre les chartes des diverses Banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets," approuvé et publié ce jour dans l'Abeille, gazette officielle de l'Etat, ou leur refus de l'accepter.
8fev — G. MILTENBERGER, Caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. ORLEANS,
Nlle. Orleans le 7 février 1842.

UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est par le présent convoquée pour avoir lieu à la Banque le 1er mars prochain, à l'effet de prendre telles mesures qui seront jugées nécessaires relativement à une loi récente de cet Etat intitulé "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur le 5 du courant.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
8fev — GEO. O. HALL, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON,
Nouvelle Orléans, le 7 février, 1842.

AUNE élection pour être directeurs durant l'année courante, tenue à la banque le lundi, trois fevrier, ont été dument élus:

G. C. Duncan, — O. Burthe,
D. F. Burthe, — V. Burthe,
L. Millaudon, — Geo. Lee,
J. Kohn, — A Gordon,
E. Mallard, — John Slidell,
W. Mills, — G. W. Campbell.

A une assemblée du bureau tenue aujourd'hui, G. C. Duncan a été unanimement réélu président.
9 fev — JOHN NICHOLSON, caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.
Nouvelle Orléans, le 8 février 1842.

AUNE élection pour les directeurs pour l'année courante, tenue hier, les personnes suivantes ont été dument élues:

L. Matthews, — W. E. Thompson,
E. Yorke, — J. Minturn,
John Martin, — C. Gardiner,
H. P. M'Kenna, — J. J. Hanna,
J. L. Bogert, — J. Dick,
C. Adams Jr. — F. Jordy,
G. W. Denton, — I. A. Finley,
J. A. Merritt.

Et à une assemblée du bureau tenue ce soir, E. Matthews a été unanimement réélu Président.
10 fev — GEO. C. LAWRASON, président.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Nouvelle-Orleans, le 1er février 1842.

UNE élection annuelle de neuf directeurs de cette Compagnie pour l'année courante, aura lieu au bureau rue du Camp, no. 46, le mardi 22 du courant, entre 10 heures A. M. 2 heures P. M. — CHAS. BRIGGS,
9 fev—jusq 22 — Secrétaire.

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1842.

UNE élection par les actionnaires de sept directeurs pour l'année courante, aura lieu à la maison de banque, samedi 26 février prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction
25 janv—jusq 26fev — L. BERNARD, caissier

BANQUE DE COMMERCE DE LA N. ORLEANS,
Nlle. Orleans le 4 février 1842.

AVIS est par le présent donné que l'élection annuelle par les actionnaires de onze directeurs de cette banque, aura lieu à la Banque lundi 7 mars prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
5fev — GEO. O HALL, Caissier.

VENTES DE SHERIF.

La Banque des Améliorations de la Nouvelle Orléans vs. Aimée Canonge et J. F. Canonge—No. 13519—John Slidell vs J. F. Canonge—No. 13547.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias et en vertu d'un alias writ de fi ri facias à moi adressés par l'Hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans le cours de la journée, mercredi le 21 février 1842, à midi;

140 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Marchands, et

10 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre l'incendie et les risques de mer. Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. — V. ALLAIN,
10fev—2ja — Shérif de la Paroisse d'Orléans

Les marchandises consignées à ordre, à bord de la barque Venise du Havre, marquées comme suit: A. & R., 17 caisses, G. une caisse meubles et habillements et 3 caisses D. D., sont invités à faire connaître leur résidence au comptoir des soussignés. Ces marchandises étant en cours de déchargement sur la Levée, faute de quoi ces marchandises seront emmagasinées à leurs frais.
9 fev — JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

Le navire KENTUCKY, capitaine J. L. Rogers, de Boston, commencera son déchargement aujourd'hui à vis la marche aux légumes. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
9fev — HARROD & DARLING, 49 Commune.

Les consignataires de 47 barriques charbon par le Paul Jones de Philadelphie sont invités à venir recevoir ces marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais.
3 fev — J. D. DENEGRE.

Nous tenons des avances comptant sur les consignations adressées à nos amis de New-York et de Boston.
21 jan — RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

Le navire GODEFFROY, capitaine H. Behn, et le PRINCESS LOUISE, capitaine Nedbertin, de Hambourg, ayant obtenu un permis de cinq jours, les consignataires sont priés de présenter leurs connaissements et de recevoir leurs marchandises immédiatement; autrement elles seront envoyées aux magasins publics.
SCHMIDT & Co,
10 fev — 6, rue Bienville.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français PANURGE, capitaine Hugues, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
4 fev — KOHN DARON & co.

Les consignataires du navire PANURGE, capt. Hugues du Havre, sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée
KOHN, DARON & co.

Le navire TYPPECANOE, de Baltimore, est maintenant en déchargement en face de la rue Suzette, municipalité No. 2. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
7 f—7 — G BEDFORD & BECK, 94 Commune.

Des avances libérales comptant seront faites sur les sucres, melasses, café, sel, maquereaux, et autres marchandises consignées à Kennett, White & Co. à St. Louis, Luther M. Kennett de la maison peut être vu au comptoir de — JOHN R. SHAW & Co.
31 jan — 24, rue Poydras.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages: 1000 barriques vin rouge (diverses marques), 25 demi do. vin blanc de Graves, 50 demi do. de choix, 12 demi pipes cognac, 50 barils vinaigre, 50 paniers champagne, grandes bouteilles, 20 do. do. demi, 50 caisses vin St. Julien, 100 do. vins fins en bouteilles et demi bouteilles, 50 do. vin blanc do. do., 80 do. liqueurs assorties, 25 do. fruits à l'eau de vie, 100 paniers huile d'olives, 10 balles amandes, 60,000 bouchons courts fins, 20,000 do. longs do. 4000 do. à champagne, 400 caisses sardines (grandes boites), 10 do. (1/2 do), 20 caisses pâtes, 10 do. câpres et anchois, 10 do. vermicelli, 10 do. terre à la roquefort, 40 do. fruits au jus, 10 do chinois à l'eau de vie, 40 do. vin muscat en bouteilles et demi do, 10 caisses vin blanc de cassis, 1 do. de 40 bouteilles nougat à la vanille, 10 do vin de Malaga, 10 do raisins assortis, 6 do olives, 30 do. anchois, 40 do raisins Malaga, 100 demi do. do, 40 corbeilles figues sèches de Malaga.
1 fev — LOISON & SILVESTRE; 36 Vieille Levée.

AVIS—Les soussignés ayant été nommés commissaires par la Cour de District des Etats-Unis, pour prendre les dépositions des créanciers d'après la nouvelle loi des faillites, informent le public qu'ils tiennent leur bureau, passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, où ils se tiendront tous les jours, depuis neuf heures du matin, jusqu'à sept heures du soir.
8 fev—1m — T. LAUVE & LS. DUVIGNEAUD.

APPARTEMENS PHOTOGRAPHIQUES,
No. 93, rue du Canal.

LE Dr. W. H. Harrington de la raison de Barnard et Harrington, Tuscaloosa, Ala. ouvrira ses chambres pour la réception des visiteurs, à la maison de Madame Page, mardi 8 du courant.

Les dames et les messieurs de la Nouvelle Orléans sont invités à venir examiner ses spécimens de portraits d'après nature.

Le Dr. Harrington et son associé F. A. P. Barnard, professeurs de mathématiques de l'Université d'Alabama, ont fait de grandes améliorations dans le procédé daguerréotype, par lesquelles leurs portraits obtiennent un brillant remarquable et n'ont pas cette défectuosité de ne pouvoir être vu que sous un jour particulier.

Etant pourvu d'excellens instrumens, le Dr. H. est prêt à exécuter les ordres qu'il recevra et garantit ses portraits très ressemblants et bien exécutés. — 8fev—1m

AVIS aux cabaretiers et aubergistes. Il a été pris chez le soussigné un pistolet garni et monté en argent, il est long de dix-huit pouces environ et marqué dessous la sous garde, german silver. On suppose qu'il a été laissé dans quelques unes des susdites maisons pour dettes, par un jeune homme qui vendait des graines de jardinages en décembre et en janvier dernier. Les personnes qui l'ont en leur possession sont priées de le remettre au bureau de cette feuille. On payera tout ce qui peut être légalement dû à la personne. — 9 fev—3

ARTICLES divers—1000 sacs café Rio; 300 do Java; 1000 barillets clous; 100 tierçons riz; 100 sacs poivre; 500 500 caisses tabac; 700 rouleaux corde d'emballage; 300 paniers huile; 400 do Champagne; 100 balles toile 4/4; 50 surons indigo de Caracas; 10 caisses do Manille; 200 paniers casse; 500 pièces toile à voile de Russie, d'Angleterre et d'Amérique; 400 caisses thé impérial et poudre à canon, à vendre en magasin par
10 fev — WOOD & SIMMONS, 80, magasins.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et ses habitués qu'il a pris en association à dater du premier de ce mois, son frère William Henry Barbarin et qu'il continuera le même genre d'affaires sous la raison de commerce de L. A. & W. Barbarin. Il profite de cette circonstance pour inviter les personnes qui lui doivent à venir solder leur compte. — LOUIS A. BARBARIN,
4 fev—6t3pe — 58, rue de Chartres.

AVIS AU PUBLIC.

LES soussignés ont à compter de ce jour formé une association pour faire les affaires d'encanteur général sous la raison de Philips, Dubertrand & Co., et sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public. Les biens meubles, les nègres, groceries et les propriétés de toutes les descriptions seront reçues en vente. Ils expédiront avec promptitude les affaires qui seront confiées à leurs soins. Bureau, rue de la Commune, 50, trois portes au-dessus du Verandah.
J. J. PHILLIPS,
L. DUBERTRAND,
24 jan — VICTOR DUBERTRAND

AVIS—Madame FERRIOT a l'honneur de prévenir le public et son ancienne clientelle qu'elle est de retour en cette ville et qu'elle continuera de professer son état de sage-femme comme par le passé. Elle a fixé son domicile chez Made Ve. Fremaux, rue Royale no. 163.
Si les clientes de Mde Ve. Fremaux voulons pendant le cours de sa maladie, accorder leur confiance à Mde Ferriot, elle fera tout son possible pour la mériter. — 24jan—15

FELIX HUSTON & S. S. PRENTISS,
AVOCATS.

MR. HUSTON est venu à la Nelle Orléans—Mr. Prentiss restera momentanément à Vicksburg. En outre des Cours de la Nelle-Orléans et des cours fréquentées par Mr. Prentiss, ils recevront des affaires dans les paroisses de Concordia, Madison et Carroll et à la Cour Suprême d'Alexandrie.
Bureau Nelle-Orléans, 9, rue St. Charles.
17 déc—90j.

PAPIERS peints pour appartemens—4 caisses assortis à vendre par — LOREILHE & VALETON,
3 fev — 63, rue Royale

SACS—20 balles sacs de pitre de la grandeur de trois boisseaux, à vendre par — F. TIO,
1 fev — 66, rue Ste. Anne.

HARICOTS—50 sacs blancs, en magasin, à vendre par
JOHN R SHAW & Co,
8 fev — 24, rue Poydras

WHISKEY de Monongahela—50 barils en magasin, à vendre par — JOHN R SHAW & Cr,
8 fev — 24, rue Poydras.

CHAPEAUX de Panama—Une facture assortie, dernièrement reçus et à vendre par
F. DE LIZARDI & Co.
31 jan — 52, rue Bienville.

CAFE de la Guayra—150 sacs actuellement en débarquement à vendre par — F. DE LIZARDI & Co,
31 jan — 52, Bienville.

FERBLANC en feuille—300 caisses marque de Pontpool, 1/3x, à vendre par — F. DE LIZARDI & Co,
31 jan — 52, Bienville.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi 11 février 1842,
Relache, pour les répétitions de
LA NAUFRAGE DE LA MEDUSE,
Drame, fait historique en 5 actes, par Desnoyers, décors de Develle.

Dimanche 13 février,
L'AMBASSADRICE,
Opéra en 3 actes.

THEATRE ST. CHARLES.

Vendredi, 11 février 1842.
Engagement de Miss ROCK,
BELLE'S STRATAGEM.
Le spectacle sera terminé par
LE COUP DE SEPT;
Pièce dans laquelle Miss Rock remplira 6 rôles différens.

THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Samedi, 12 février,
NIGHT REHEARSALS.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL qui aura lieu lundi prochain, 14 février, à la Salle St. Louis, au bénéfice de M. L. GABICI.

Le German Glee Club exécutera une Idylle de Goethe, mise en musique par M. Gabici. En outre il exécutera un chœur de l'Oratorio "Le Pouvoir des Sons," par Romberg.

Madame Fabj chantera une cantate de l'Opéra de "Torquato Tasso" par Donizetti. Une chanson de Bishop "Le Moqueur," avec accompagnement de flute obligée par M. Carrière.

M. Dantonet, violoncelle solo du Théâtre d'Orléans, exécutera une fantaisie sur des motifs de Lucie de Lammermoor, de Donizetti, composée par Seligmann.

M. Gabici exécutera une fantaisie sur le violon, tirée de l'Opéra les Huguenots de Meyerbeer, composée par Panofka.

L'orchestre du Théatre d'Orleans (dirigé par M. Prevost qui accompagnera les morceaux qui composent le concert) exécutera l'ouverture d'Otello, de Rossini.

Voir les petits programmes pour l'ordre et les détails du concert. On le trouve avec les billets d'entrée qui sont à vendre chez Johns & Co. rue St. Charles; Casey, rue du Camp; Benoit, rue Chartres; à l'hotel St. Charles; St-Louis; Verandah; de la Cité; à la porte de la salle le jour du concert.

Le concert commencera à 7 heures et demie. 10f v

SALLE ST. LOUIS.

AVIS—Le public est informé que les Bals Masqués qui devaient se donner dans cette salle ne peuvent plus avoir lieu comme ils ont été annoncés dans l'Abeille d'hier.
10fev—3

SALLE DE BAL WASHINGTON.
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.
29 d

MR. H. E. LEHMANN, rue St. Louis, No 146, directeur du grand orchestre des bals de la salle St. Louis, et autres établissemens, ayant pour conducteur d'orchestre M. Cobini, informe le public qu'il entreprend la musique des soirées et bals particuliers, à grand ou à petit orchestre, avec piano seul, ou accompagné de violon, cornet à pistons &c.

Il se charge également des sérénades et musique de banquets.

On trouvera toujours M. Lehmann empressé de satisfaire aux desirs des personnes qui le feront appeler.
4 dec—90

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de frais assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure.
27 dec—6m — SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

Tutti li membri della compagnia saranno obbligati a riunirsi in assemblea generale, lunedì, 14 corrente, alle ore 6 della sera in casa del Sig. Michel, per affari di tutta importanza. La mancanza di intervenire sarà punita a questa assemblea sarà passibile dell'esecuzione dei regolamenti.
D'ordine del Capitano.
11 fev — GIUSEPPE RAMELLA, Forr. ere.

CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañia se reunira el Domingo 13, á las cuatro en punto de la tarde, armamento completo y uniforme de paño; siendo esta para dar un paseo militar,

Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad.

Nueva Orleans, 7 Febrero de 1842.
Por orden del Capitan.
8 f — J. J. RICO, sarg. 2o.

SOIERIES A BON MARCHE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames de leur connaissance et le public en général, qu'ils ont un grand assortiment de soieries pour robes, qu'ils vendront à $1 la y. de dans leur magasin, rue Conti, No. 42
19 dec—90 — WIOTTE & SALLE.

CHAPEAUX de paille;
300 douzaines chapeaux de paille d'Italie, larges bords,
100 " " pour enfans,
600 pièces cordons paille pour ornement de chapeaux,
180 douzaines surdellière paille do do
A vendre par — BATAILLE & BIOEY,
7 fev — 96, rue de Chartres

THEODORE M KOUES — Wm. DAVIDSON.
KOUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97 rue du Camp.
1 jan—1 an. — NOUVELLE ORLEANS.

F. ALPUENTE Fils, docteur de la faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle Orléans, dans le but d'exercer sa profession. Encoignure Dumaine et Remparts. — 25 jan—1m

RESTAURANT DE LA BOURSE.
LE RESTAURANT DE LA BOURSE,
119, *Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti*,

UN des plus anciens de cette ville, a été ouvert le 9 décembre dernier; cet établissement est dirigé par L. CANONGE: les soins et attentions que l'on apportera envers les personnes qui l'honoreront de leur patronage seront comme par le passé.

On s'y chargera des repas de corps, des diners de société et de ville, ainsi que de toute commande en général concernant l'art culinaire.

Les salons pour soupers particuliers seront ouverts toute la nuit pendant la saison des bals.
Entrées particulières par l'allée. — 17 déc.—3m.

PENSION BOURGEOISE.
51 *rue Bienville*,
TENUE PAR
ANETTE GEORGE.

LA table d'hôte est amplement fournie des mets les plus recherchés. Les appartemens élégamment garnis offrent tous le comfort désirable.
Pour la pension.........................$20 00
Pension et logement.....................30 00
Par jour................................1 25
4 fev—6

A VENDRE—Un petit magasin de groceries établi depuis deux ans dans un quartier avantageux près d'un des trois marchés de cette ville. S'adresser au bureau de la poste, boite No. 111, pour d'autres informations sur cette entreprise.
Conditions: comptant. — 5 fev—10

BEAUX fusils—Les soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de beaux fusils doubles des meilleurs manufactures, et garantis des prix les plus modérés, poudrières, carnassières, capsules anglaises &c. &c.
Aussi carabines bien connues de Bartlett à vendre à bas prix par — HYDE & GOODRICH, 15 Chartres. 19

THE—100 caisses de 6 et 13 livres à vendre par
2 fev — TUFTS & HOBART, 20 Douane

EAU de vie americaine—20 barils en magasin à vendre par — W C TOMPKINS, 58 Gravier.

TOILE et corde d'emballage en quantités au gré des acheteurs à vendre par
3 f — CH DOANE & Co, 69 Poydras.

FARINE—200 barils en débarquement et 300 de en magasin et à vendre par
3 f — CH DOANE & Co, 69 Poydras.

TRAITES à 60 jours sur New-York, à vendre par
3 f — CH DOANE & Co, 69 Poydras.

AMANDES douces et amères écossées, à vendre par
31 jan — B. VALLS, 35, Gravier.

WHISKEY de Monongahela, à vendre par
31 jan. — B. VALLS, 35, Gravier.

CAFE de la Havane et de la Guayra, à vendre par
31 jan — SCHMIDT & Co.

FLANELLE Blanche—20 balles à vendre par
10 f — FROST & Co, 8, Canal.

COUVERTURES—Une balle à vendre par
10 f — FROST & Co, 8, Canal.

BLANC de Baleine—400 caisses New Bedford, en magasin et à vendre par
10 fev — W. C. WHITRIDGE, 76, Magasins.

HUILE—10,000 gallons en magasin à vendre par
10 fev — W. C. WHITRIDGE, 76, Magasins.

THE—impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par — W. C. WHITRIDGE,
10 fev — 76, Magasins.

CLOUS—1400 barillets excellente qualité en magasin et à vendre par — W. C. WHITRIDGE,
10 fev — 76, Magasins.

TABAC—70 caisses tabac de la Virginie, en magasin et à vendre par — W. C. WHITRIDGE,
10 fev — 76 Magasins.

DAMEJEANNES—6 damejeannes de 5 gallons, en débarquement des navires Godeffroy et Princess Louise, à vendre par — SCHMIDT & Co.
10 fev — 88, Bienville.

INDIGO de Carracas, à vendre par SCHMIDT & Co.
10 fev — 88, Bienville.

SUCRES de la Havane, de toutes qualités, à vendre par
J M CABALLERO.
10 fev — 32, Vieille Levée

CIGARES—20,000 cigares de la Havane, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
10 fev — J M CABALLERO, 32, Vieille Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins—750 caisses actuellement en débarquement et en magasin, formant un assortiment complet, à vendre à des conditions avantageuses, par — FROST & Co,
10 fev — 8, rue du Canal.

HUILE et blanc de baleine de différentes descriptions à vendre par — J W STANTON & Co.
10 janv — 36, Poydras

SAVON et amidon—300 caisses dernièrement reçues et en débarquement, à vendre par
10 fev — J W STANTON & Co. 36, Poydras

BEURRE de Goshen—40 fréquins pour famille, dernièrement reçus à vendre par
10 janv — J W STANTON & Co. 36, Poydras.

SALLE DE BILLARD A LOUER—Une très belle salle de billard avec son contenu, quatre billards, tables, le tout en bon ordre, à louer à des conditions très avantageuses à la Bourse des Etats Unis, encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas. — fev—5

AVIS.

TOUS ceux, qui ont des réclamations à faire, contre la société qui a existé en cette ville, sous la raison de T. Alleix & co, sont priés de les présenter à Mr. J. ALLEIX, encoignure Bourbon et Bienville, pour être immédiatement soldés. — 8 f—3f

AUX PEINTRES.
BLANC DE PLOMB A DEUX PIASTRES LE BARIL.
600 barillets No. 1, de Philadelphie, poids garanti et qualité supérieure à vendre au prix cidessus pour clore des consignations par — JARVIS & ANDREWS,
25 jan — 20, Commune.

A LOUER A BAIL.

Une Maison à trois étages, située rue Royale, entre St. Louis et Toulouse No. 147 avec cuisines et dépendances. Elle vient d'être reparée. Il y a aussi dans le fond du terrain un magasin à trois étages.
Pour les conditions s'adresser à M. Louis Delery, chez M W. Reinecke, rue de Chartres, No. 102.
8 fev—6

$30 DE RECOMPENSE.

Parti marron vers le 14 du courant, JOHN, alias JOHN CUNNINGHAM. Il est presque noir, âgé d'environ 26 ans, taille 5 pieds 8 pouces, il a perdu deux de ses dents supérieures de devant et une partie d'un de ses petits doigts; il parle français et anglais et est cuisinier. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit esclave dans une des prisons de la ville.
31 janv—1m — GEO. A. BOTTS.

$20 DE RECOMPENSE—Pour l'arrestation de JOE, nègre très grand, africain, âgé d'environ 40 ans au plus, taille de 5 pieds 10 pouces, il parle très mal l'anglais et pas du tout le français, il est libre. Il a quitté les Gas Works, à l'extrémité de la rue Gravier, dans la nuit de Noël dernier. On n'a pas entendu parler de lui depuis cette époque. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit esclave dans une des prisons de la ville. Il est venu de Charleston en avril dernier. S'adresser au No 21 rue de la Commune
5 fev—6 en 10 j

FARINE—1500 sacs en magasin, à vendre par
6fev — M A ROBITAILLE, 77 Commerce.

POUR LA HAVANE.—Le steamship ALABAMA, capt. Hy. Windle, partira samedi 12 du courant, à 8 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
MERLE, BAYLLE & Co 45, Vieille Levée.
Le prix du passage devra être payé aussitôt la chambre arrêtée. Les passagers sont invités à se munir des passeports nécessaires. — 9 fev.

POUR GALVESTON, (Texas.)
Samedi 12 du courant à midi précis.
Le steamship NEW-YORK, capitaine Wright, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à — HAWTHORN & WOODS,
9 fev — 63, rue Gravier

POUR CINCINNATI.
Le steamer GEN. MORGAN, capitaine A. Jones, partira positivement samedi 12 du courant, à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Lafayette ou à — FERGUSON & REID,
11 fev — 40, Poydras.

POUR ST. LOUIS
Le steamer GAL. LEAVENWORTH, capitaine Nelson, partira Lundi soir, à 6 heures de l'après midi. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE,
11 fev — 97, rue du Camp.

POUR FORT SMITH, et tous les ports intermédiaires—Le steamer CORVETTE, capitaine Young Stephenson, est maintenant prêt à recevoir du fret, vis-à-vis la rue Gravier et partira positivement Samedi 12 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à — WALTON & COCKAYNE,
11 fev — 29, Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS, Samedi 12 du courant.
Le steamer MARY TOMKINS, capitaine H. J. Beer, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
10 fev — CH. DOANE & co. 69, Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer CHAMPLAIN, capitaine Freluch, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
HAWTHORN & WOODS,
8 fev — 63, Gravier.

POUR ST. LOUIS
Le steamboat ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Convers, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à — JOHN R. SHAW & Co.
31 jan — 24, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS
Le steamboat MADISON, capitaine Robert S Freeland, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à
JOHN R. SHAW & Co.
31 jan — 24, rue Poydras.

POUR CINCINNATI et tous les ports intermédiaires. Le steamboat SWALLOW, capt. M. Andrews, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
HAWTHORN & WOODS, 63 rue Gravier.

POUR MARSEILLES—La barque bon voilière ELENORE, capitaine Dubs, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co,
11 fev — 24, Bienville

POUR HAMBOURG.—Le navire GODEFFROY, capitaine Dean, a besoin de la valeur de 200 balles coton, s'adresser à — SCHMIDT & Co,
10 fev — 88, Bienville

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier PARTHENON, capitaine Woodbury, sera expédié sous peu. Pour fret de 250 balles ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

FRET POUR NEW-YORK.—On a besoin d'un bon navire qui sera immédiatement expédié; pour les conditions s'adresser à
11 fev — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR MOBILE, par le Fleuve.
La goëlette CANDID, capt. W. H. Kirs, est prête à recevoir du fret au premier jour, tire municipalité et sera expédiée sous peu.
10 f — J H ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BALTIMORE, Ce soir.
La barque SALOMON SALTUS, elle peut encore prendre 10 passagers, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
10 f — 24, rue de la Douane.

POUR HAMBOURG.
Le navire CHARLES, capitaine Coffin, sera expédié sous peu. Pour passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
10 fev — LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire COLUMBIA, capitaine Clark, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage s'adresser à — LEVI H HALE,
10 fev — 93, rue de la Commune

POUR BALTIMORE.—Samedi soir 12 du courant.—La goëlette BORLINGTON, capit. Ellis, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
9 fev — FOSDICK & BROTH. 64, Camp.

POUR NEW YORK.—Le navire LOUISA, capt Milford, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à
9 fev — JAS. E. WOODRUFF, 90, Camp.

POUR BOSTON.
Le brick OSNARD, capitaine Snow, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au Picayune tier ou à
8 fev — J A MERRITT, 53, Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire fin voilier SHEFFIELD, capitaine R. Porter, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles coton, ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord ou à — S & J P WHITNEY,
7 fev — 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire MONMOUTH, capitaine Patten, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à
7fev — S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe BOMBAY, capitaine R. P. Gay, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la presse à coton d'Orleans, ou à — S & J P WHITNEY,
7 fev — 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire PALESTINE, capitaine Littlefield, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement étant engagée. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
7fev — LEVI H GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire DELAWARE, capitaine David Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
7fev — S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe STATESMAN, capt. Levensaller, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédié sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
7fev — S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire de 1re classe SWANTON, capitaine Heath, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
7fev — S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à — LEVY H GALE,
7 fev — 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier MILO, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à
7 f — LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR BREME—La barque fine voilière A. L. LAWRENS, capitaine Smith, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage seulement, s'adresser à
7fev — LEVI H. GALE, 93 rue Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire AI CONSTITUTION, capitaine Peabody, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
7fev — LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire FRANCONIA, capitaine Jones, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
7fev — S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR TAMPICO.
Le brick APALACHICOLA, capitaine Cormier, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
A CAPDEVIELLE & CUCULLU,
5 fev — 36, Vieille Levée.

POUR BREME.
Le navire COLUMBIA, capitaine Robinson, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à — LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON—La goëlette CATHERINE, capitaine Vesper, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G BEDFORD & BECK, 24, Douane.
ou à
3 fev — NORCROSS & FOSDICK, Gravier.

POUR MARSEILLES.
Le navire BANGOR, capitaine Odom, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
9 f — S & J P WHITNEY, 73 Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, rue du Chemin du Bayou, entre St. Claude et Rempart, il sera vendu sans réserve, des outils d'une boutique de charron, forges, soufflets, enclumes, ferraille, roues, &c. &c. bois et quelques meubles, &c. &c.
Conditions: comptant. — 10 fev

PAR R. B SYKES
Vente des gardiens du port.

IL sera vendu Vendredi, 11 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 61, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra:

Une facture d'articles de nouveautés consistant en grande partie en—

Portefeuilles, caisses de voyage, dito de chirurgie, calepins, rasoirs, coutellerie, boites à barbe et à jouer, aiguilles, et autres articles.

Légèrement avariés à bord de la goëlette Herald dans son voyage de New-York à la Nouvelle-Orléans.
Conditions comptant. — 9 fev—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Propriétés de valeur au faubourg Tremé.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à la Bourse St. Louis à midi, il sera vendu:

Un superbe Terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, le dit terrain est situé rue des Ursulines, entre Tremé et Marais, et touche le terrain de l'encoignure Ouest des rues Tremé et Ursulines. Le terrain mesure 30 pieds français de face à la rue des Ursulines, sur 90 pieds français de profondeur; ensemble les bâtisses sur le dit terrain, louées à raison de $31 1-2 par mois, banquettes payées.

Conditions—$500 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 7 fev

Café reçu directement de Rio de Janeiro et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan vendredi 11 du courant à midi, pour le compte de qui il appartiendra, 2519 sacs de café importé à bord du brick Mary de Rio de Janeiro, vendu au magasin No 10 Bank Place.

Immédiatement après sera vendu au magasin de MM. Hall, Bein & Clapp, rue Tchoupitoulas—1729 sacs café importés à bord du navire Lehigh de Rio de Janeiro, vendus pour le compte de qui il appartiendra. On peut voir des échantillons en s'adressant aux encanteurs.
Conditions—Comptant. — 3 f

Propriétés au faubourg des Nonnes et Lafayette sans réserve.
PAR J. A BEARD & co.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 17 du courant, à midi, à l'arcade de Bank les propriétés de valeur suivantes:

1o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues Elizabeth et Félicité, faubourg des Nonnes, mesure 25 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité sur 100 pieds de profondeur.

2o. Un lot de terre attenant au lot ci-dessus mesurant 25 pieds de face à la rue Félicité, sur 105 pieds de profondeur et attenant aux batisses de M. P. Rivière.

Il existe sur la propriété ci-dessus une forge qui sera enlevée immédiatement après la vente.

3o. Un certain lot de terre au faubourg Lafayette mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel entre les rues Josephine et St. André, ayant 30 pieds 4 pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de 129 pieds 7 pouces.

Conditions, 1/3 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets tirés à l'ordre des acheteurs et portant hypothèque jusqu'à paiement final.

Si les ventes ne sont pas régularisées dans les 20 jours de l'adjudication, les propriétés seront revendues pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks notaire public aux frais des acquéreurs. — 9 fev

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu aujourd'hui 11 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan:
100 caisses blanc de baleine.
300 do de composition.
100 do savon.
30 tierçons riz.
Aussi, une facture de fusils de chasse et pistolets
Conditions—comptant — 11fev

PAR A. FERNANDEZ.

IL sera vendu samedi 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, au domicile de P. B. Coleon, rue Tremé, entre Ursulines et Chemin du Bayou,

Une grande quantité de meubles et autres ustensiles de ménage.
Les conditions, comptant. — 11 fev.

DOMESTIQUES DE MENAGE DE VALEUR.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, Samedi 12 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves de valeur ci-après:

AMANDA, mulâtresse âgée de 28 ans, avec son enfant de deux ans; Anna est une servante de confiance, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie et a un caractère agréable. On ne la vend pas pour aucun défaut.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 8 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à final paiement.

Aussi—LUCRETIA, âgée de 20 ans, bonne négresse de ménage, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à 4 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à final paiement.

MATILDA, âgée de 21 ans, bonne couturière et domestique de maison, vendue exempte de défaut, seulement ayant été absente une seule fois; autrement elle est pleinement garantie.

Conditions—Moitié comptant et le reste à 4 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à final paiement.

Aussi Plusieurs autres ESCLAVES dont on donnera la description à la vente. — 11 fev—2

PAR M. BARNETT Sr.
Vente sans réserve.

IL sera vendu mardi 15 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis,

Un lot de terre situé dans la rue de [illegible], entre les rues Rampart et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face sur la dite rue de la Douane, sur une profondeur de 92 pieds, le dit lot contigu à la propriété de Catiche Baleou, d'un côté, et celle de la veuve Fremaux de l'autre, et désigné par le lot N. 2, sur plan dressé par Bourgerol, en date du 1r juin 1839, et déposé en l'étude de Edward Barnett, notaire.

Conditions:—1/3 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant E. Barnett, not. pub. aux frais de l'acquéreur. — 11 fev.

PAR R. B. SYKES.
Vente des gardiens du Port.

IL sera vendu samedi 12 du courant, à 4 1/2 heures sur la Levée, vis-à-vis le magasin de MM. Green et Harding, au poteau No. 16, 2de. Municipalité, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra:

Une quantité de cuivre provenant de la barque Natchez
Conditions:—Comptant. — 10 fev.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain 12 du courant à midi au magasin No. 19 rue Conti, entre les rues Chartres et Levée, par ordre du major J. Clark Q. M. de l'armée des Etats-Unis, il sera vendu les articles suivants, savoir:

Boite No 1.	1 trompette, 46 sacs campement, 3 paires baguettes de tambour, 1 tire, 115 havresacs, 40 canapacs, 14 haches, 5 hache tes, 1 peau de caisse, 1 cercle supérieur de caisse, 1 corde de caisse, 3 cercles de caisse.
do. de 2 à 8.	35 mousquiquaires et 8 piques, 90 cantines, 24 chaudières, et 5 tentes communes, 6 tentes carrées, 14 tentes volantes, 10 do et 2 tentes d'ambulance.
Caisse No 1,	25 marmites de campement, et 5 tentes communes.
" 2.	12 do do et 30 do
" 3.	26 tentes communes,
" 4.	23 do
" 5.	31 do
" 6.	13 do
" 7.	33 do
" 8.	4 tentes carrées,
" 9.	5 do
" 10.	10 do
" 11.	2 tentes d'ambulance, et 7 tentes volantes.
Paquet No 1.	4 tambours.

Conditions—Comptant en espèces. — 10 f

PAR VINCENT & DE FERIET.
Vente de syndic.

VENDREDI onze février courant à midi il sera vendu sous l'inspection de MM. J. Daron et Sally B Lefebvre syndics de J. E. Lebre, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Le terme non expiré du bail de la maison située encoignure des rues de Chartres et Conti, consistant en une vaste maison et magasin autrefois occupé par MM. E. Lefebvre & Broth lequel bail expire le 31 octobre 1845. Possession en sera donnée le jour de la vente conformément aux clauses et conditions ci-après spécifiées.

Le dit bail est vendu pour le compte de M. E. Lefebvre qui en est rendu acquéreur à une vente qui en a été précédemment faite, laquelle adjudication ne s'est pas conformée aux conditions de cette vente.

Clauses et conditions de la vente ci-dessus—L'acquéreur assumera tous les privilèges ainsi que les responsabilités du bail original, passé pardevant Achille Chiapella, notaire public en date du 9 août 1839 et fournira des billets endossés à satisfaction en ville, et payables trimestriellement. Le transfert du dit bail pardevant le même notaire aux frais de l'acquéreur.

N. B. Les marchandises qui entreront dans le dit magasin ne pourront, en aucune manière servir de garantie de ce qui est dû de quelque manière que ce soit pour le bail original; le bailleur ayant été convert par la faillite de J. E. Lebre, de ce qui lui est actuellement dû ou de ce qui pourra lui être dû. — 1 f—3 et 10 j

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.

IL sera vendu mercredi, 16 mars, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, par ordre de l'honorable Cour de Commerce dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans et sous la direction de M. C. A. Laborzan syndic des créanciers de Loyal Case, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par ledit insolvable à ses créanciers.

8 lots de terre contigus situés au faubourg Jackson et désignés par les Nos. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 de l'îlet No 77, mesurant 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No. 15 formant l'encoignure des rues Toulouse et St. Patrick, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par J. Schreiber, le 20 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier notaire public.

9 lots de terre dans le même faubourg, îlet No. 77, désignés par les Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No. 10 formant l'encoignure de la rue St. Patrick, ainsi qu'il appert dudit plan.

6 lots de terre dans le même faubourg dans ledit îlet No. 77, désignés par les No. 1, 2, 11, 12, 13 et 14 ainsi qu'il appert du plan ci-dessus mentionné et mesurant, savoir: les lots Nos. 1 et 2 chacun 30 pieds de face à la rue St. Pierre, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No. 1 formant l'encoignure de la rue St. Patrick; les lots Nos. 11 et 12 chacun 30 pieds 4 pouces de face à la rue Bernadotte sur 150 pieds de profondeur, le lot No. 13 formant l'encoignure de la rue Toulouse et le lot No. 14 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No. 14 formant l'encoignure de la rue Bernadotte.

10 lots dans le même faubourg, dans l'îlet No. 67, compris entre les rues St. Patrick, Olympia, Conti et St. Louis et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St Louis sur 111 pieds 5 pouces de profondeur, ainsi qu'il appert du plan ci-dessus.

4 lots de terre désignés par les Nos. 21, 22, 23 et 24 de l'îlet No. 65 dans le même faubourg, lesdits lots mesurant savoir: les Nos. 21 et 22, chacun 30 pieds de face à la rue St. Patrick sur 150 pieds de profondeur, et les lots Nos. 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Olympia sur 150 pieds de profondeur, comme il appert du plan ci-dessus.

Conditions: moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente pardevant J. Cuvillier, notaire public aux frais de l'acquéreur.
10 fev—8. 10. 11f. 1. 15 et 16 mars.

PAR J. H. BLACHE.

IL sera vendu, mardi 15 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale.

Un terrain situé en l'encoignure des rues Jackson et Franklin, entre les rues du Canal et de la Commune, 3e. Municipalité mesurant 33 1/2 pieds de face à la rue Jackson, sur 90 pieds de profondeur et de face à la rue Franklin avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de huit chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine en bois couverte en bardeaux, composée de quatre chambres, galerie &c. Le tout loué à raison de $42 piastres par mois. Les banquettes sont faites en carreaux et payées.

Conditions: un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait payement; tout billet qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt à raison de dix pour cent par an, mais ce comme clause pénale seulement. Les billets qui ne seront pas acceptés devront être escomptés à raison de 10 pour cent l'an.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire notaire public aux frais de l'acquéreur. — 8 fev.

PAR M. BARNETT, Sr.
Vente sans réserve.

IL sera vendu samedi 12 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:

Un lot de terre situé rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds 10 pouces sur la dite rue Quartier sur une profondeur de 73 pieds, sur lequel est bâtie une maison en briques à deux étages, nouvellement construite, composée de 6 appartemens, cuisine en briques à deux étages, chambres à domestiques, pompes, &c. &c., les tuyaux du water-work sont placés dans la cour. La maison est nouvellement louée à $30 par mois jusqu'au 27 juillet prochain.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $1000 chaque, le premier payable le 28 de courant, et l'autre le 28 du mois d'août prochain. Pour la balance, la moitié comptant, et le moitié à 6 mois, en billets endossés et portant hypothèque. — 5fev

Vente d'immeubles sans réserve.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 17 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les immeubles de valeur suivants, savoir:

1o 4 lots de terre dans l'îlet No 9, faubourg Lafayette face à la rue Jackson entre les rues Chippewa et Jersey et presque vis-à-vis l'asyle des orphelins, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

2o. 4 lots de terre dans le même faubourg face à la rue Cale, près le rail road de Carrollton, dans l'îlet No. 12. Les Nos. 1, 2 et 3 mesurent 32 pieds de face à la rue Cale, sur 133 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, le No. 4 mesure 33 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur 123 pieds 7 pouces 4 lignes.

3o. 2 lots de terre à la rue St. André faubourg des Nonnes près l'encoignure de la rue du Camp, No. 3 et 4 mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue St. André, sur 145 pieds 10 pouces 11 lignes de profondeur sur une ligne et 147 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre.

Ces lots ont un voisinage très agréable et qui promet des améliorations.

4o. Un lot de terre étant le No. 21 sur un plan dressé par B. Buisson daté de 1836 et déposé en l'étude de T. Seghers not. public. Ledit lot joint les batisses dernièrement faites par F. Wharton sur la rue du Camp, faubourg des Nonnes, et mesure 25 pieds de face à la rue du Camp, sur 121 pieds 1 pouces de profondeur sur une ligne et 104 pieds 4 1/2 pouces sur l'autre.

La propriété ci-dessus sera vendue sans réserve et est très convenablement située pour des bâtisses particulières.
Conditions comptant.

Les actes de vente pardevant William Christy, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

Si les ventes ne sont pas régularisées dans les 20 jours de l'adjudication, les propriétés seront revendues pour le compte et risque des premiers acquéreurs. — 9 fev.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Vente de Vins et Eau de-vie de Tarragon, sans réserve

VENDREDI prochain, 11 du courant, dans la rue Toulouse, No 14, entre les rues Chartres et Levée, à 4 heures et demie P. M. il sera positivement vendu pour clore un débarquement:

1e2 pipes excellent vin vieux de Tarragon, (sous la clef de la Douane.)
10 pipes eau de vie d'Espagne une preuve,
16 1/2 do de do do

Conditions—$300 comptant, de $300 à $500 60 jours, de $500 à $1000 4 mois, au-dessus de $1000, 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

L'attention des cabaretiers et des groceurs est particulièrement appelée à la vente de ce vin supérieur qui est égal à tous les vins de cette qualité importés de ce pays.
9 fev—3

Propriétés de valeur.—3me municipalité.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mardi 17 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank.

Les propriétés suivantes, situées dans la 3me municipalité, quartier de la 2me municipalité:

1o 3 lots de terre étant les Nos. 4, 5 et 6 de l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Orange et Félicité, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdits lots mesurant 24 pieds de face à la rue du Camp, sur 90 pieds de profondeur et sur la ligne du fond sur 13 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur et hauteur $30 par mois.

2o. Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Religieuses, Tchoupitoulas et Levée, chaque lot mesurant 31 pieds de face sur 126 pieds de profondeur avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Le tout loué $40 par mois.

Cette propriété est avoisinée par de nouveaux magasins, et au centre du quartier le plus florissant de la ville.

Conditions—Un, deux et trois ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance, porteront intérêt à 10 p. c.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public aux frais de l'acquéreur. — 9 f

TOILE et Corde d'Emballage de Kentucky—Consignation et à vendre en lots au gré des acheteurs par
31 jan — F. DE LIZARDI & Co.
52, Bienville.